



BULLETIN D'ADHÉSION 2020 CADRES COMMERCIAUX ou CADRES SEDENTAIRES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Fonction dans l'entreprise :

Service ou Agence :

Statut : Employé : Maîtrise : Mets : Cadre :

Téléphone Bureau :

Portable :

Mail Pro :

Mail Perso :

Préciser lequel vous utilisez :

Je joins le règlement de ma carte d'adhésion 2020 d'un montant de :*

192 € pour les Cadres

Possibilité de prélèvement mensuel (voir autorisation SEPA ci-jointe)

- **16 €/ mois** pour les Cadres (soit 192 €/ an)

Les frais de prélèvements bancaires impayés seront à la charge de l'adhérent, qui doit informer sa banque de la mise en place du prélèvement automatique et prendre ses dispositions pour que son compte soit approvisionné. Le paiement par PB est une facilité de paiement- L'adhésion vous engage pour l'année civile et la totalité de la cotisation annuelle.

Signature :

Remettre l'ensemble des éléments directement à votre Délégué Syndical en agence ou l'envoyer à tresorerie@fo-solocal.fr

Par courrier :

FO SOLOCAL TRESORERIE – GASMI S. – 5 Chemin du VIGNEY 25320 BOUSSIERES

** un justificatif fiscal vous sera fourni afin de bénéficier du crédit d'impôts de 66% du montant payé.*